



Notre organisation syndicale s'est clairement positionnée, à l'intérieur de la CGT, pour un appel à construire la grève générale. Nous avons manifesté les 29 janvier et 19 mars sur la base de nos revendications et contre la politique de ce gouvernement. Nous avons manifesté le 8 avril pour la défense de l'audiovisuel public, contre la casse de notre convention collective, les 206 suppressions d'emploi programmés à RFI et les 900 à France Télévision.

Vendredi nous serons encore dans la rue avec toutes celles et ceux qui se battent depuis des mois partout en France dans tous les secteurs (industrie, commerce, distribution, universités, écoles, collèges, lycées, chercheurs, hôpitaux, culture, psychiatrie etc...)

Mais le temps est venu, nous semble-t-il, de coordonner nos combats et d'étendre le domaine de la résistance.

Nous voulons l'arrêt immédiat des licenciements et des suppressions de poste.

Nous voulons l'abandon de toutes les réformes qui ont remis en cause des droits fondamentaux dans les domaines de la santé, de la justice, de l'éducation et de la protection sociale.

Nous voulons 200€ pour toutes et tous, salarié-es, retraité-e-s, chômeuses et chômeurs et minima sociaux.

A Paris, manifestation à 14h Angle de l'Av. Denfert-Rochereau et av. de l'Observatoire (RV fédéral)

En régions, se renseigner auprès des UL et UD CGT.

Attention : le 1^{er} mai est le seul jour férié chômé et payé (art L 3133-4 et suivants du Code du travail) ... le repos est obligatoire et donc si vous n'êtes pas volontaires pour travailler ce jour là, ce jour ne peut pas être décompté de vos congés, RTT, ni être considéré comme un RH (l'employeur serait condamné à 750 € d'amende par salarié s'il contrevenait à cet article du code du travail).

Paris, le 29 avril 2009

SNRT-CGT de RADIO FRANCE) 116, avenue Kennedy 75220 PARIS CEDEX 16 pièce 9533

& 01 56 40 28 83 ☎ 01 56 40 34 05 📧 e-mail contact@cgt-radiofrance.org

Site internet : <http://www.cgt-radiofrance.org>